

# *Le Corps Archive*. Un court-métrage né de la rencontre entre un document historique et une danseuse

## Anouk Dunant Gonzenbach

### Introduction

« Les archives permettent de raviver des mémoires. Le corps, lui, a de toute façon mémorisé. » Cette citation, extraite du film *Le Corps Archive* dont il sera question dans cet article, met tout de suite en regard le lien entre corps et archive, corps comme archive, archive d'une personne qui est ou qui fut un corps. Comment un corps dansant devient-il une archive ? Comment peut-on danser un document d'archives ? Comment une archive peut-elle faire naître une émotion et comment cette émotion pourrait-elle se traduire en mouvement dansé ?

Ces questions n'étaient peut-être pas toutes d'emblée présentes au début du projet *Le Corps Archive*. Mais, nous allons le voir, elles se sont posées au cours du processus de création de ce film, qui lui-même le rend visible.

Cet article est un récit d'expérience. Il propose, en premier lieu, d'exposer la genèse de ce film, à savoir le projet d'archivage d'un processus de création intitulé *Création, semis et palabres*. En deuxième lieu, la création du film et la manière dont ce projet contient son propre archivage seront présentées. Enfin, il s'agira de s'interroger sur les perspectives ouvertes par cette réalisation.

### **Le projet *Création, semis et palabres***

#### L'Atelier Danse Manon Hotte (ADMH) et la pédagogie de la création

Pour bien comprendre le contexte qui a mené à la réalisation du film *Le Corps Archive*, il est nécessaire d'effectuer un retour en arrière. Tout commence ici avec une triste fin. En effet, en juin 2014, l'Atelier Danse Manon Hotte (ADMH) et la Cie Virevolte qui lui est liée ferment leurs portes à Genève pour des raisons financières. L'ADMH/Cie Virevolte ont été fondées par Manon Hotte, danseuse, chorégraphe et pédagogue originaire du Québec qui évolue depuis 35 ans dans le milieu professionnel de la danse à Genève. La caractéristique principale du travail de Manon est la

création en danse avec les enfants et adolescent·e·s avec lequel·le·s elle a réalisé une trentaine de pièces chorégraphiques et projets pédagogiques. Elle a ainsi élaboré, avec son équipe, une pédagogie basée sur le travail de création dont est issue une génération de danseur·se·s·créateur·rice·s évoluant actuellement en Suisse et outre-Atlantique.

Afin de mieux comprendre la particularité de la pédagogie de la création, il est nécessaire tout d'abord de préciser cette notion. L'ADMH avait pour but de former des danseur·se·s·créateur·rice·s en danse contemporaine; la formation s'adressait à des jeunes de 4 à 18 ans. Tout comme la formation musicale, celle de la danse compte plusieurs méthodes d'enseignement dites « techniques de la danse ». En danse classique, on trouve des méthodes liées au style. La formation en danse contemporaine, pour sa part, est davantage rattachée à la démarche de grands chorégraphes qui ont formalisé leur méthode. La spécificité de l'ADMH, qui n'existe pas ou peu ailleurs, est le travail de création en danse mené avec des enfants.



**Figure 1** : Atelier de danse ADMH/Cie Virevolte

Cette démarche amène l'enfant, dès l'âge de 4 ans, à se poser des questions, observer ce qui l'entoure, se forger une opinion et transposer cette somme d'expériences en mouvements dansés. Cela permet aux enfants, dès le plus jeune âge, de véritablement questionner la forme et le fond, tout en étant extrêmement exigeant sur le sens du mouvement et de façon plus large de l'acte

artistique. Cette approche a été formalisée sous le nom de pédagogie de la création.

La pédagogie de la création a également permis d'explorer la pluri- ou la transdisciplinarité, en se posant par exemple les questions suivantes : en quoi et comment ma danse nourrit-elle la musique ? En quoi et comment la peinture alimente-t-elle ma danse ? Elle a surtout permis de partager des convictions humaines et citoyennes : en quoi ma danse me transforme-t-elle ? En quoi et comment contribue-t-elle à faire évoluer le monde ?

En juin 2014, après 22 ans pendant lesquels des enfants et des jeunes danseur·se·s ont été formés à l'ADMH, ce dernier ferme ses portes. J'ai le cœur brisé par cette fermeture. Sans me l'expliquer, j'étais enthousiasmée par ce que ces cours ont apporté à ma fille; en effet, c'est par elle que je suis tombée dans toute cette histoire.

Je n'avais jamais spécialement été attirée par la danse et je n'y connaissais rien. Pourtant, un jour, parce que je souhaitais qu'elle puisse habiter son corps autant que sa tête, j'ai inscrit ma fille de cinq ans à l'ADMH, parce que c'était à côté de chez nous. J'ai alors découvert la danse contemporaine et j'ai été immédiatement touchée par ce que ma fille apprenait dans cet atelier et par les projets artistiques dans lesquels elle s'initiait autant à la danse qu'à la création.

Cette fermeture m'émeut, parce que j'ai pu vivre des moments exceptionnels comme parent bénévole dans les productions, parce que tout ce vécu a été d'une richesse exceptionnelle. Le cœur brisé mais sans comprendre encore vraiment pourquoi, puisqu'à cette date je n'avais pas encore saisi pleinement ce qui avait réellement eu lieu ni réalisé ce qu'était la pédagogie de la création. Alors naturellement, en tant que maman d'une élève et archiviste, lorsque Manon explique qu'elle souhaite écrire un livre sur son expérience et que pour ce faire elle a besoin de classer ses documents, je lui propose mon aide bénévole pour un dernier projet, l'archivage des documents de l'atelier. À ce moment, j'évalue le traitement du fonds à trois jeudis, mes jours de congé, et à l'issue de ces trois jours tout devrait être en boîte et Manon pourra ainsi poursuivre son projet d'écriture.

### Réflexions sur l'archivage de processus de création

Archiviste dans une institution publique, j'ai abordé tout d'abord la question de l'archivage de ce fonds de manière traditionnelle : évaluer, classer, décrire, conditionner. Mais devant mon enthousiasme à procéder ainsi, Manon me dit après mon premier

après-midi de travail : « Tu sais, la danse, ça ne se met pas en boîte comme cela. » Une première caractéristique de ce projet apparaît ainsi déjà : la productrice, contrairement aux fonds privés habituellement traités, n'est pas décédée et va participer pleinement à l'archivage de son propre fonds. Pour elle, « ces archives doivent permettre à chacun de créer sa propre banque d'infini, car les possibilités de créer à partir des archives sont infinies ».



**Figure 2** : « La danse, ça ne se met pas en boîte comme cela. »

Nous commençons alors à réfléchir et à discuter pendant des heures, puis à réunir des renseignements sur l'archivage de fonds d'archives en danse, essentiellement en France<sup>1</sup> et au Québec. À ce sujet, Caroline Sauvageau, archiviste à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), a pu nous tenir au courant de

---

**1**

Comme l'association Les carnets bagouet <https://www.lescarnetsbagouet.org/>

l'élaboration du *Guide des archives de la danse*, aujourd'hui terminé (BANQ, 2015). Nous avons également eu des contacts avec Lise Gagnon, présidente de la Fondation Jean-Pierre Perreault<sup>2</sup>, ainsi qu'avec Hélène Duval et Caroline Raymond, professeures au Département de danse de l'Université du Québec à Montréal.

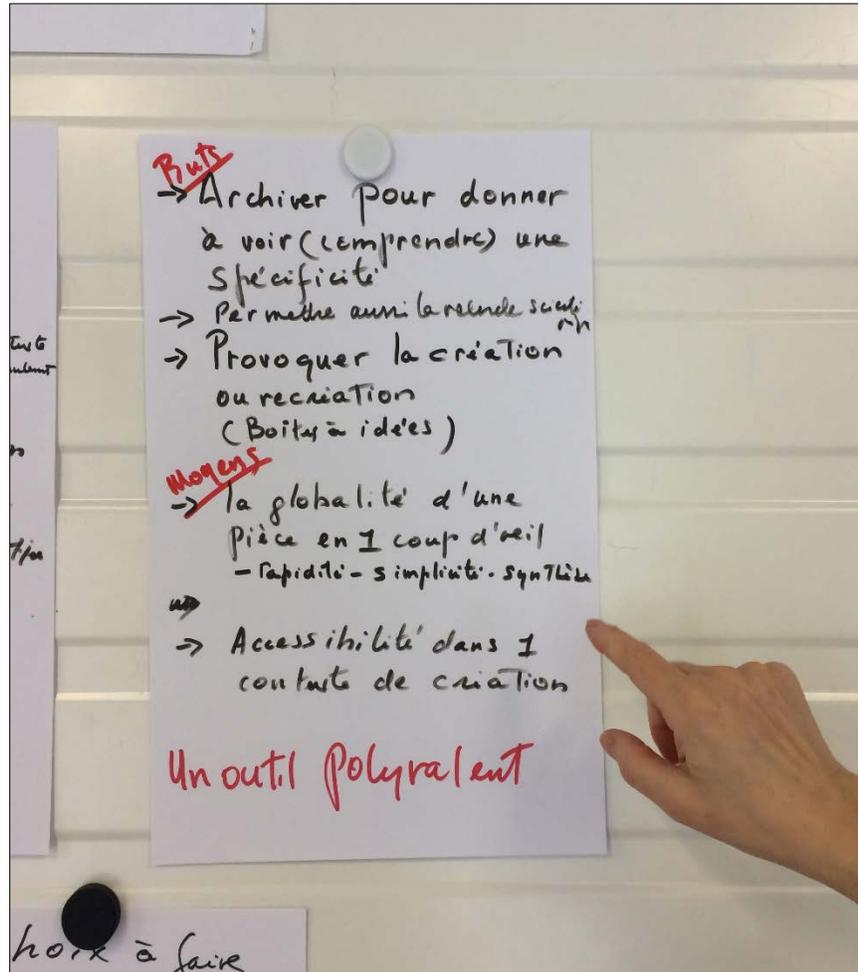


Figure 3 : Questionnements

Les spécificités de notre projet s'esquissent. Tout d'abord, il ne s'agit pas de transmettre l'œuvre de Manon, mais la pédagogie de la création. Ensuite, il n'est pas question d'archiver une création dans le but de la remonter à l'identique, ce qui est l'objectif de l'archivage classique des créations en danse. Il s'agit pour nous de réunir les éléments qui ont mené à une création et de permettre à celui ou celle qui étudie ces processus de création de réaliser ainsi

de nouvelles créations avec des enfants et de stimuler l'exploration.

Dès les premières discussions, la question de l'archivage du processus de création d'une pièce chorégraphique est ainsi abordée. Je découvre alors les travaux d'Yvon Lemay et Anne Klein (2014, 2015) sur la création à partir d'archives. Anne Klein, que j'ai rencontrée en avril 2015 aux Journées des Archives de Louvain-la-Neuve, a été très intéressée par notre projet qui, à sa connaissance, n'avait pas d'équivalent à cette date. J'espérais de cet entretien avec elle un mode d'emploi pour l'archivage du fonds, j'en suis ressortie déroutée pas son conseil : « Ce que vous cherchez à faire n'a pas encore été fait alors vas-y, fais exploser les cadres de l'archivistique. »

### *Création, semis et palabres, des archives vivantes et évolutives*

De tous ces questionnements et explorations naît le projet *Création, semis et palabres*, un projet d'archives vivantes et évolutives, qui nous permet de développer une notion alors encore peu concrétisée en archivistique, l'archivage des processus de création. Ainsi, l'archivage de ce fonds est devenu lui-même un processus de création, et ce projet n'a pas duré trois jeudis, mais trois ans. Les réflexions ont été toujours approfondies en dialoguant avec des chorégraphes, car les artistes devaient apprivoiser le concept d'archives ainsi que le geste de l'archivage, qui devait devenir également un geste artistique.

Pour les artistes rencontré·e·s, une boîte d'archives est rédhibitoire et leur donne l'impression de « tuer ce qu'on met à l'intérieur ». Néanmoins, il n'était pas question de faire des concessions sur le matériel de conservation. Les contenants ont alors fait l'objet d'une démarche artistique, et avec l'aide de l'entreprise Oekopack Conservus AG<sup>3</sup>, nous avons décidé d'utiliser des boîtes d'archives de couleur, fermées sur le dessus par un couvercle, plus facile à ouvrir que des rubans.

#### La boîte à création

Le concept de « boîte à création » a été développé. Chaque création (donc pièce chorégraphique) a sa boîte, organisée de la même manière selon un système particulier, à savoir une structure de 10 chemises numérotées de 1 à 10 et qui ont chaque fois le

même intitulé : travail de recherche et de création, déclencheurs artistiques, représentations, etc<sup>4</sup>. Une couleur identifie chaque numéro de 1 à 10. La pastille de couleur est reportée sur la chemise correspondant, en plus de la cote. Ainsi, lorsque l'utilisateur-riche ouvre une boîte, iel repère immédiatement les différents éléments de son contenu.



**Figure 4** : Concept de la boîte à création

Chaque boîte contient à la fin deux chemises vides destinées à recevoir d'une part le témoignage du-e la créateur-riche-s ou du-e la lecteur-riche-s ayant consulté et utilisé les documents s'y trouvant et d'autre part des documents relatifs à une éventuelle création qu'il aura produite à partir de cette boîte. Ces chemises sont appelées des semis.

Ce fonds d'archives est conservé et consultable au Projet H107<sup>5</sup>, un espace ouvert aux résidences, aux archivages et aux accom-

---

4

Les détails du projet et de la structure d'une boîte à création sont décrits dans Dunant Gonzenbach (2020).

5

<http://manonhotte.ch/fr/choregraphe-fonds-d-archives>

pagnements artistiques favorisant la rencontre entre artistes émergent·e·s, artistes confirmé·e·s, jeunes danseur·se·s et grand public. Installé dans les anciens locaux de l'ADMH/Cie Virevolte, ce lieu dédié à la création en danse contemporaine est alternatif par rapport aux institutions d'archives. À partir de ce moment, ce fonds est devenu sources de création pour ceux qui s'intéressent entre autres au potentiel artistique que peuvent engendrer des documents d'archives ou qui cherchent tout simplement de la matière à création et à récréation. Plusieurs projets en sont issus, dont *Blanc Mémoire*<sup>6</sup>, une installation-archive qui s'active grâce à la présence et aux réflexions du public, présentée en 2018 au théâtre du Galpon à Genève, des ateliers École et culture destinés aux classes de l'école primaire et le film *Le Corps Archive* (2022).

## ***Le Corps Archive***

### La proposition de l'Association des archivistes suisses (AAS)

Les réflexions et travaux relatifs au projet *Création, semis et palabres* ont été présentés au fur et à mesure dans des journées professionnelles ainsi que dans la revue suisse *Arbido* (Hotte et Dunant Gonzenbach, 2021); ils ont notamment été suivis par l'Association professionnelle des archivistes suisses (AAS). Ainsi, lorsque le comité de l'AAS a commencé à organiser le centième anniversaire de notre association, qui prévoyait des actions tout au long de l'année 2022, il a souhaité y associer un projet artistique et a mandaté Manon Hotte. Elle propose alors un projet de création d'une danse à partir de la rencontre entre une danseuse et une archiviste dialoguant sur leur métier selon l'idée suivante : en s'appuyant sur leur médium respectif qui est le document pour l'une et le corps pour l'autre, elles confronteront ainsi le document historique archivé au corps de la danseuse façonné par le vécu de toutes les danses travaillées et en gestation. Du point de vue archivistique, nous sommes en plein dans la pensée actuelle développée par Yvon Lemay et Anne Klein (2014, 2015), une pensée qui est toutefois très loin des problématiques de terrain d'une institution publique d'archives en Suisse voire en Europe : repenser l'archivistique et les gestes faits par l'archiviste sous le regard du contexte et de l'utilisation de l'usager·ère qui exploite et expérimente le document, questionner la matérialité des archives,

---

6

Voir la « Présentation de Blanc Mémoire par Manon Hotte » (Espace Perreault, 2018).

l'émotion qu'elles transmettent et, à partir de là, la manière de repenser notre objet

Pour Manon Hotte, il s'agit également d'approfondir ses questionnements sur le corps en tant qu'archive, le corps d'une danseuse qui contiendrait les archives de toutes les danses dansées, sur la manière dont le corps se souvient ou non des gestes, des chorégraphies, des émotions ou de tout ce qui était présent à un moment donné, le corps considéré comme une archive en soi.

### Réalisation et évolution du projet

Le projet proposé est retenu par le comité de l'AAS. L'idée est donc que le processus de confrontation entre document historique et corps de la danseuse et tout le processus de la création de cette œuvre soit filmé, puis monté en un court-métrage qui sera diffusé en ligne à la fin de l'année 2022 de festivités du centenaire. Une équipe de production est réunie : le réalisateur Robin Harsch, Élodie Aubonney, danseuse-chorégraphe évoluant en Suisse romande formée à l'ADMH/Cie Virevolte, Franca Stahl-Vilar, archiviste aux Archives d'État de Genève, Manon et moi-même ainsi que Dorothee Thébert, photographe genevoise qui a beaucoup travaillé avec l'ADMH. Pour Robin et Élodie, aborder les archives revient à sauter dans l'inconnu et, ne le cachons pas, dans quelque chose qui leur paraît rédhibitoire.

En mars 2022, deux séances de l'équipe sont tout d'abord organisées aux Archives d'État. À ce stade du projet, tout est encore assez flou. Personne ne sait encore bien où tout cela va mener, mais l'équipe fait confiance à Manon. Robin filme la plupart de nos rencontres.

La question du public se pose : devant quel public les danseuses vont-elles danser ? Nous imaginons tourner dans un de nos grands dépôts qui contient les fichiers de l'Office cantonal de la population ; ainsi le public serait composé de toutes les personnes dont la fiche est conservée dans ce fichier.

Lors d'une matinée de travail aux archives, Franca et moi montrons les « gestes archivistiques » qui ont cours lors du traitement d'un fonds : mise en chemise, mise en boîte, écriture de la cote au crayon, élimination du contenant originel qui n'est pas non acide, etc. C'est quelque chose auquel nous ne prêtons pas attention dans notre quotidien, mais si on y réfléchit, il y a toute une gestuelle de l'archiviste (Scarpulla, 2016).

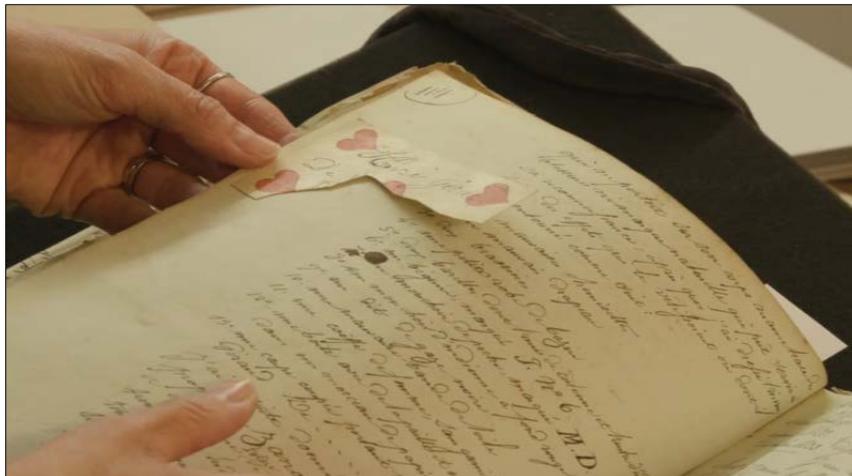
Comment concrétiser la rencontre entre danseuse et archiviste, entre corps et document d'archives ? Il est décidé que Franca et moi choisissons chacune un document qui nous a marquées dans notre parcours d'archiviste et le présentions à Manon et Élodie, pendant que Robin filme cette rencontre. Précisons ici que tout est filmé de manière documentaire, car il n'y a ni scénario ni répétitions, uniquement des dialogues bruts et des rencontres authentiques.

Franca et moi ne nous concertons pas sur nos choix respectifs de documents. Pour ma part, le document que je choisis reflète l'évolution parcourue depuis une vingtaine d'années dans ma vie professionnelle. Dix ans auparavant, j'aurais certainement choisi une charte médiévale ornée d'un beau sceau impérial, un traité signé par le roi Henri IV ou encore le procès-verbal de l'adoption de la Réforme en 1536 à Genève. Or depuis plusieurs années, je suis en charge des recherches relatives aux personnes qui ont été placées en Suisse pendant le XX<sup>e</sup> siècle et je suis amenée à communiquer des dossiers personnels à des personnes concernées, à des victimes, à des personnes vivantes. En effet, des milliers d'enfants ont été retirés à leurs parents par les autorités suisses pour les placer à des fins d'assistance dans des institutions publiques ou privées ou dans des familles d'accueil, dans lesquelles ils ont été très souvent exploités et maltraités. Comme beaucoup de collègues à travers le monde confronté·e·s à ces problématiques, je réalise à quel point le cœur du métier qui m'intéresse est le fait que ces documents permettent à des personnes aujourd'hui en vie de trouver des traces de leur parcours, ou encore des preuves de placement, par exemple : autant de documents qui leur sont utiles directement. Pour le dire autrement, le fait que les archives contiennent dans leur majorité des données personnelles et qu'elles reflètent, relatent et témoignent de la vie des gens est devenu pour moi ce qui fait battre le cœur de mon métier.

Je choisis donc de présenter aux danseuses le testament olographe d'une femme nommée Marie Rubaty rédigé le 20 octobre 1693. A cette date, il n'est pas rare qu'une femme aisée teste, il est rare en revanche qu'elle rédige un testament olographe, c'est-à-dire écrit de sa main et non de celle du notaire. Marie Rubaty rédige ce testament parce qu'elle est « dans un état auquel les personnes de mon sexe doivent avoir la mort plus presante [*sic*] à leur esprit que

dans aucune autre occasion »<sup>7</sup>; elle est enceinte et sait qu'elle risque de décéder en couches ou de perdre son bébé.

Pour sa part, Franca, qui est dans la même démarche mais nous ne nous étions pas concertées, choisit le registre des enfants trouvés de l'Hôpital général datant de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et du début du XIX<sup>e</sup> siècle. On trouve dans ce registre la description de chaque enfant qui a été exposé, soit déposé devant l'hôpital par sa mère qui ne pouvait pas s'occuper de lui pour diverses raisons. On trouve notamment pour chaque inscription l'inventaire de ce qui a été trouvé avec chaque bébé. Ce registre est très touchant, car parfois un ruban coupé en deux ou la moitié d'une carte à jouer découpée comme une pièce de puzzle est joint avec une épingle sur la page de l'inscription. C'est la mère qui déposait ce demi-ruban ou cette demi-carte en l'accrochant aux langes, et elle gardait l'autre moitié, dans l'espoir d'un jour peut-être pouvoir retrouver son enfant et prouver que c'était le sien. Franca présente plus précisément l'entrée n. 664 du registre, l'inscription du petit Henri Zanove<sup>8</sup>.



**Figure 5** : *Registre des enfants trouvés*, Archives hospitalières

Ce que Franca et moi n'avions pas prévu, c'est le choc émotionnel qu'ont reçu Manon et Élodie en nous écoutant. Pour nous, ces documents sont devenus notre pain quotidien. Pour elles, ce sont d'un coup des histoires qui résonnent, d'autant qu'Élodie est

---

7

CH AEG Jur. Civ. E 10 f. 341.

8

CH AEG Archives hospitalières la 4 n. 664. Pour en savoir davantage sur les deux documents, voir les « 3. Enfants trouvés » et « 12. La mortalité infantile » dans l'exposition *L'enfance en archives* [https://archives-etat-ge.ch/page\\_de\\_base/exposition-lenfance/](https://archives-etat-ge.ch/page_de_base/exposition-lenfance/)

maman depuis quelques mois. Robin, qui filme tout cela, se sent brusquement, comme il le dira par la suite, entouré et pris au milieu d'histoires de femmes et il se passe à ce moment quelque chose de très fort.

Fin avril, Manon et Élodie passent une semaine en résidence dans le studio H107 et commencent à créer chacune leur danse à partir de la rencontre avec ces deux documents. Un soir, Manon me téléphone, je suis sur ma terrasse, et m'annonce qu'elles ont trouvé à qui elles vont dédier chacune leur danse. Manon dansera pour la maman de l'enfant trouvé Henri Zanove et Élodie pour Marie Rubatty, la testatrice. Cette idée peut paraître logique après coup, mais cet appel téléphonique a été un grand moment d'émotion.

En mai, le Projet H107 accueille Manon et Élodie pour une seconde semaine de résidence. Le jeudi soir est organisée une « ouverture de studio », à savoir une présentation de l'état actuel du projet ouverte à tous les publics concernés de près ou de loin. Les reproductions des documents d'archives, les notes de travail ainsi que tout le matériel utilisé par l'équipe de production sont présentés sur quelques tables; le studio fait l'objet d'une sorte de mise en scène. Il s'agit d'expliquer l'état d'avancement du projet puis de dialoguer avec les personnes présentes : des archivistes mais surtout des personnes du milieu artistique et des voisin·e·s, des personnes pour lesquelles la notion d'archives est complètement étrangère. Ces ouvertures de studio sont toujours très riches et permettent de faire un point de situation sur les projets, de les questionner voire de les réorienter. Les réactions sont positives et nourries. Une personne exprime « le bienfait qu'il y a de pouvoir circuler avec le corps au milieu des documents qui constituent une vie ». Une autre réalise qu'elle est elle-même productrice d'archives et constate, surprise, « qu'on a généralement trop de pudeur pour prendre en considération des choses banales qui nous sont arrivées ».

À la suite de ces nouveaux échanges, une idée surgit du côté de Manon et Élodie qui émettent la demande suivante : serait-il possible de laisser un semis dans les dépôts des Archives d'État à côté de chacun des deux documents dansés ? Cette idée se révélant géniale et ne contrevenant en rien aux principes archivistiques, nous acceptons. Ainsi, les carnets de notes, les dessins et autres documents que chaque danseuse a créés pendant cette production seront insérés dans une enveloppe qui recevra une cote d'archives privées, qui sera elle-même glissée à côté du

registre correspondant puis enregistrée dans la base de données<sup>9</sup>. Tout ce processus sera également filmé.

En juin a lieu la troisième et dernière semaine de résidence des danseuses-chorégraphes, qui aurait dû se dérouler au studio H107 du lundi au jeudi puis le dernier vendredi aux Archives pour la captation des danses *in situ*. Or cette semaine-là la canicule sévit à Genève et le studio est invivable. Les Archives d'État autorisent alors, moyennant un cadre de sécurité bien fixé, la résidence de Manon et Élodie toute la semaine dans les magasins d'archives, chacune à l'étage correspondant au lieu où « son » document est conservé.



**Figure 6** : Résidence aux Archives d'État

Le vendredi, Robin vient aux Archives pour filmer. Manon et Élodie dansent d'abord sans caméra afin d'offrir la danse comme un cadeau à Franca et moi. Nous vivons à nouveau un grand moment d'émotion puisqu'aucun autre public ne verra jamais en vrai *in situ*

---

9

Pour visualiser les notices dans la base de données [Adhémar](#), faire une recherche par cote (Archives privées 627.1; Archives privées 627.2).

ces deux créations. Nous sommes dans l'intimité des magasins d'archives, deux danseuses, deux archivistes et Robin. Je ne pense pas qu'un tel événement se vit deux fois dans sa vie professionnelle et je serai toujours reconnaissante pour cette expérience. Puis Robin filme avec sa caméra les deux productions. C'est à ce moment-là, en direct pendant la captation, que les semis sont déposés au rayon.



**Figure 7** : Les semis

Pendant l'été Robin, qui a filmé l'entièreté du déroulement de la création, doit procéder au montage. Ce qui devait avoir pour résultat un court-métrage de 13 minutes devient un film de 60 minutes, sous le titre *Le Corps Archive*.

Ce film est mis en ligne le 1<sup>er</sup> novembre 2022 sur le site de l'Association des archivistes suisses<sup>10</sup>. Ce même soir, une avant-première est organisée aux Cinémas du Grütli, une célèbre salle de Genève, à laquelle deux cents personnes assistent.

## Perspectives

*Le Corps Archive* a bénéficié d'une très bonne réception, ce qui, à mon avis, n'était pas gagné d'avance. En effet, la question de l'exploitation des archives à des fins artistiques n'est pas anodine et il n'est pas simple de ne pas faire quelque chose de convenu, ou

---

10

<https://vsa-aas.ch/fr/association/centenaire-de-laas/le-corps-archive/>

dit autrement, de la tarte à la crème. La concrétisation de ce film est le fruit de plusieurs années de réflexions qui ont confronté le monde archivistique au monde artistique et permet peut-être également d'éclairer des angles mis en commun à lumière de cette expérience : le mouvement et la gestuelle, le contenant d'archives, la mémoire, la création ou encore les émotions. Il est d'autant plus intéressant de constater que Manon et moi sommes parties d'une expérience de terrain et d'une situation donnée pour imaginer quelque chose et que ce quelque chose, nous n'allions pas tarder à le découvrir, soit en fait étudié, théorisé et publié au niveau de la recherche académique archivistique au Québec.

J'ai relaté ci-dessus l'émotion des danseuses découvrant des documents d'archives contenant l'histoire de la vie des gens. Je me dois également de raconter le sentiment étrange qui nous a gagnées, Franca et moi, lorsque nous nous sommes rendues au studio de danse pendant la deuxième semaine de résidence. Assises sur le sol, spectatrices de Manon et Élodie qui dansent, Franca et moi nous regardons, et nous nous sentons soudain un peu mal à l'aise. Je lui chuchote : « Je me sens engoncée dans mon corps. » Elle me répond qu'elle ressent la même chose. Je suis pourtant venue dans ce lieu des centaines de fois, j'y ai déjà vu tant de danses. Mais je réalise que c'est la première fois que je m'y rends sur mon temps de travail, dans l'exercice de mes fonctions, et cela me fait ressentir les choses complètement différemment : une archiviste qui travaille avec sa tête en face de deux personnes qui s'expriment avec leur corps. Autant la rencontre avec nos deux documents d'archives a été émouvante, violente presque pour les danseuses, autant notre rencontre avec les prémices des danses qui en sont issues ne sont pas anodines pour nous. Sommes-nous engoncées dans notre corps ? Ou, comme le fera remarquer Normand Charbonneau pendant la discussion qui suit la présentation lors du symposium, n'est-ce pas le reflet en réalité de notre encadrement par les normes ? *Création, semis et palabres* et tout ce qui a été engendré aurait-il pu être réalisé depuis un environnement professionnel ? Je pense que d'avoir pu mener ce projet sur mon temps de congé a permis une liberté que je ne me serais inconsciemment pas autorisée au sein de mon milieu institutionnel.

**J'aimerais terminer avec le point relevé par quasiment tous les différents publics : les semis. Déposer au rayon une trace de ce qui a été fait à partir d'une source a marqué les esprits.**

Lors de la projection en avant-première, une personne a demandé si les semis pouvaient continuer à se pratiquer. Je trouve que c'est

une très belle question et j'aimerais nous laisser ainsi avec ces interrogations : comment permettre à des semis d'apparaître dans nos dépôts d'archives ? Pourrait-on lier cette proposition à la notion de savoir-être proposée par Normand Charbonneau dans la conférence d'ouverture du 9<sup>e</sup> symposium du GIRA ?

## Bibliographie

- BAnQ (Bibliothèque et Archives nationales du Québec). (2015). *Guide des archives de la danse au Québec*.  
[https://www.banq.gc.ca/sites/default/files/2022-08/Guide\\_archives\\_danse\\_au\\_Quebec.pdf](https://www.banq.gc.ca/sites/default/files/2022-08/Guide_archives_danse_au_Quebec.pdf)
- Dunant Gonzenbach, A. (2020). Création, semis et palabres. Archivage des processus de création et archives vivantes. Dans V. Fillieux, A. François et F. Hiraux (dir.), *Archiver le temps présent. Les fabriques alternatives d'archives* (p. 41-62). Presses universitaires de Louvain.
- Espace Perreault. (2018, 19 septembre). *Présentation de Blanc Mémoire par Manon Hotte*.  
<https://espaceperreault.ca/fr/evenements/presentation-de-blanc-memoire-par-manon-hotte/>
- Hotte, M. et Dunant Gonzenbach, A. (2021). Création, semis et palabres. La boîte à création, ou l'archivage comme outil de création artistique. *Arbido*, (1). <https://arbido.ch/fr/edition-article/2021/private-archive-und-bibliotheken-luxus-oder-notwendigkeit/création-semis-et-palabres-la-boîte-à-création-ou-archivage-comme-outil-de-création-artistique>
- Lemay, Y. et Klein, A. (dir.). (2014). *Archives et création : nouvelles perspectives sur l'archivistique. Cahier 1*. Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI).  
<https://hdl.handle.net/1866/11324>
- Lemay, Y. et Klein, A. (dir.). (2015). *Archives et création : nouvelles perspectives sur l'archivistique. Cahier 2*. Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI).  
<https://hdl.handle.net/1866/12267>
- Scarpulla, M. (2016). Les archivistes dansent. Description et analyse de *Les gestes de nos mémoires*, performance littéraire sur la gestion des archives. Dans Y. Lemay et A. Klein (dir.), *Archives et création : nouvelles perspectives sur l'archivistique. Cahier 3* (p. 78-130). Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI). <http://hdl.handle.net/1866/16353>